

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IH » en abrégé « SCI IH »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SOLEIL, Lot 1964, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/03/2025 reçus par Me ME BLANCHE SAKO , Notaire, enregistrés, le 14/04/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IH

» en abrégé « SCI IH »

Objet : La société a pour objet en République de côte d'ivoire:

L' acquisition par voie d'apport, ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions sur les terrains acquis ou pris à bail par la société, l'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédits, emprunts et facilités de baisse; Éventuellement, l'aliénation des immeubles sociaux dans le cadre de la gestion de la société. Et généralement, toutes opérations quelconques de rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SOLEIL, Lot 1964, Ilot 01

Dirigeant(s) M DAYEKH HASSAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00115 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49576/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

